

◆ témoignages

A l'occasion de chaque numéro, La Lettre a décidé de faire découvrir deux entreprises signataires de la charte Entreprise-Territoire qui ont la volonté de s'impliquer dans le développement de Plaine Commune.

La CIEC s'engage à recruter sur le territoire

Installée depuis fin 2005 au Carré Pleyel à Saint-Denis où elle est locataire de 1200 m², la CIEC n'a pas attendu longtemps pour signer la charte Entreprise-Territoire. Exploitant de chaufferies collectives et de systèmes de climatisation,

Moins d'un an après son implantation à Saint-Denis, la CIEC a donc décidé de signer la charte Entreprise-Territoire qui l'engage pour trois ans. «Notre objectif c'est bien sûr de faciliter nos recrutements tout en favorisant l'emploi des habi-

Main dans la main avec les établissements scolaires

Le deuxième axe de la démarche de la CIEC consiste à nouer des partenariats avec des établissements scolaires. «Nous nous sommes rapprochés du lycée Marcel Cachin qui possède une section préparant au bac pro énergie. Depuis, deux étudiants sont venus en stage au sein de l'entreprise pendant 6 et 8 semaines. Cet échange permet de déceler les talents et de proposer aux meilleurs stagiaires un emploi, une fois leur bac en poche.»

Enfin la CIEC s'est engagée à réorienter, en partie, le versement de sa taxe d'apprentissage vers des établissements du territoire



cette entreprise qui compte 250 salariés a un problème urgent à régler. «Nous souhaitons recruter entre 10 et 15 techniciens en 2007, niveau BEP électrotechnique, ou bac pro énergie option maintenance mais nous avons beaucoup de mal à les trouver», explique Isabelle Emeriau, chargée de communication et de formation professionnelle à la CIEC.

tants de Seine-Saint-Denis». Parmi ses engagements, la CIEC participe désormais deux fois par an aux Rencontres pour l'Emploi de Plaine Commune. «La première fois que nous y sommes allés, aucune embauche n'a été réalisée. Nous n'avions pas suffisamment ciblé notre recherche (niveau d'étude, mobilité...) et prendre des CV à l'aveugle ne servait à rien. Mais au deuxième forum, trois jeunes ont été recrutés.

**CIEC, 5 rue Pleyel à Saint-Denis.
Tél : 01.49.33.82.00**

La Compagnie Générale d'Affacturage marque son terrain

«Que ce soit en interne pour nos 215 salariés ou en externe vis à vis du territoire, nous voulions que tout le monde sache que notre implantation à Saint-Denis serait durable», explique Jean-Jacques Jammes, le directeur des ressources humaines de la Compagnie Générale d'Affacturage (CGA). Dans cette optique, cette filiale du groupe Société Générale qui a quitté Levallois-Perret pour un immeuble flambant neuf du quartier du Stade de France a signé la charte Entreprise-Territoire en décembre 2006.

«Quand nous sommes arrivés, à peine 5 ou 6 salariés habitaient le département de Seine-Saint-Denis, poursuit le DRH. Notre premier objectif est donc d'arriver à ce que 10% de toutes les embauches futures sur des postes de niveaux bac +4 et 5, le soient par des candidats qui vivent sur le territoire.»

Pour dénicher des candidats, la CGA participe désormais aux «Rencontres improbables» de Plaine Commune et à l'opération «Nos quartiers ont du Talent». «Nous avons aussi développé un lien avec l'Education nationale pour organiser des présentations de nos métiers et depuis le mois dernier, nous recevons des groupes d'élèves pour des visites de l'entreprise (rallye inter-entreprises). C'est d'autant plus important que nous sommes une société en forte croissance (près de 30% par an) et que le secteur dans lequel nous



évoluons, à savoir celui du financement à court terme d'entreprises par le rachat de leurs factures, l'est aussi. Sa croissance flirte avec les 10% l'an et les embauches suivent.»

Concernant les handicapés, «nous avons un accord avec un centre d'aide par le travail basé à Saint-Denis. Ce sont deux de leurs employés qui renforcent quotidiennement notre service courrier», poursuit Jean-Jacques Jammes, qui a fait son entrée au club des DRH des signataires de la charte Entreprise-Territoire initiée par Plaine Commune Promotion.

Mais l'engagement de la CGA ne s'arrête pas là. Outre le versement de sa taxe d'apprentissage à des établissements scolaires du territoire, la création avec d'autres partenaires d'une crèche interentreprises, la compagnie a décidé d'apporter son soutien à la création d'entreprises. «Nous avons adhéré à l'association Plaine Initiatives à laquelle nous apportons des fonds qui lui permettent de financer la création, la reprise ou le développement de TPE locales». Histoire d'enrichir le tissu local.

CGA : 3 rue Francis de Pressensé à Saint-Denis. Tél : 01.71.89.99.99.